

**MAIRIE DE VILLERS-POL**

14, Rue des écoles  
59530 Villers-Pol  
Tél : 03 27 49 06 37  
Mail : [mairie@villerspol.fr](mailto:mairie@villerspol.fr)

**ARRETE DU MAIRE**

**Arrêté de circulation**

Arrêté n°15 – 2025

Nous soussignés, Olivier YZANIC, Maire de Villers-Pol,

Etant donné les travaux de mise en place de signalisation routière de la part de la société Aisne Application à BLESME (02), rue Basse du 19 au 31 mai 2025.

**Considérant** que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

**Vu** le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8<sup>ème</sup> partie - signalisation temporaire ;

**Vu**, la demande de l'entreprise ;

**ARRETONS**

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre des travaux de mise en place de signalisation routière de la part de la société Aisne Application, rue Basse à compter du 19 mai 2025 et ce pour une durée de 15 jours, un empiètement sur chaussée aura lieu, les restrictions suivantes feront effet :

- Stationnement et dépassement interdits
- Vitesse limitée à 30 km/h sur la section en travaux

**Article 2** : L'entreprise Aisne Application à BLESME (02) sera chargée de la mise en place de la signalisation.

**Article 3** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de Villers-Pol.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy
- Le demandeur de la société Aisne Application

Fait à Villers-Pol, le 07 mai 2025

M le Maire,  
Olivier YZANIC

